



Préface de Jean Garrigues	7
Présentation - Les discours des Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans	9
<b>I. D'un après-guerre, l'autre : Jeanne canonisée, Orléans libérée - 1920-1954</b>	<b>17</b>
1. 1920. Maréchal Foch/Albert Laville	19
2. 1929. Gaston Doumergue/Théophile Chollet/Eugène Turbat	25
3. 1939. Albert Lebrun/Claude Léwy	35
4. 1940-1944. Jeanne sans voix - Images d'une captation par Vichy	45
5. 1947. Vincent Auriol/Pierre Chevallier	49
6. 1954. Pierre Ségelle/Maurice Genevoix	61
<b>II. Le moment Secrétain - 1959-1971</b>	<b>67</b>
1. 1959. Général De Gaulle/Roger Secrétain	69
2. 1961. André Malraux/Roger Secrétain	79
3. 1962. Jacques Chaban-Delmas/Roger Secrétain	89
<b>III. Jeanne, fille et jeune femme d'Europe - 1972-1983</b>	<b>97</b>
1. 1972. Walter Behrendt/René Thinat	99
2. 1975. Anne-Aymone Giscard d'Estaing/René Thinat	107
3. 1977. Émilio Colombo/René Thinat	117
4. 1979. Valéry Giscard d'Estaing/Gaston Galloux	127
5. 1982. François Mitterrand/Jacques Douffiagues	135
6. 1983. Michèle Cotta/Jacques Douffiagues	143
<b>IV. À la gauche de la République. Jeanne fin de siècle - 1989-2001</b>	<b>151</b>
1. 1989. François Mitterrand/Jean-Pierre Sueur	153
2. 1993. Marceau Long/Jean-Pierre Sueur	163
3. 1996. Jacques Chirac/Jean-Pierre Sueur	173
4. 1998. Ségolène Royal/Jean-Pierre Sueur	183
<b>V. Jeanne au XXI<sup>e</sup> siècle. Une star du patrimoine culturel - 2001-2020</b>	<b>191</b>
1. 2003. Bernadette Chirac/Serge Grouard	193
2. 2007. Hélène Carrère d'Encausse/Serge Grouard	201
3. 2014. Stéphane Bern/Serge Grouard	213
4. 2016. Emmanuel Macron/Olivier Carré	223
5. 2018. Édouard Philippe/Olivier Carré	235



Le président André Le Troquer, l'actrice Jean Seberg et le cinéaste Otto Preminger aux Fêtes de Jeanne d'Arc 1957, année de sortie du film *Sainte Jeanne*.



« Les Français ont besoin de Jeanne d'Arc, car elle nous dit que le destin n'est pas écrit », s'exclamait Emmanuel Macron le 8 mai 2016, en concluant le discours vibrant d'éloges et d'allusions à sa propre trajectoire qui ponctuait selon la tradition les fêtes consacrées à l'héroïne d'Orléans.

Avant ce jeune ministre de l'Économie que personne n'imaginait accéder si vite à l'Élysée, pas moins de 95 personnalités de premier plan, politiques, médiatiques, littéraires ou scientifiques ont été les invités d'honneur de ces Fêtes Johanniques, qui sont sans conteste l'un des événements les plus marquants de la vie orléanaise. Depuis la procession ordonnée par Jean d'Orléans en mai 1430, un an après que Jeanne ait délivré la ville assiégée par le comte de Salisbury, la commémoration religieuse et festive de cet acte de bravoure est devenue un rituel incontournable, un élément essentiel du patrimoine historique de la ville d'Orléans, du département du Loiret et de toute la région Centre-Val-de-Loire, mais aussi depuis février 2018 du patrimoine immatériel de la France.

Depuis 1920, ce rituel mémoriel s'est enrichi de l'invitation d'une personnalité extérieure, chargée de présider les cérémonies festives et de prononcer un discours toujours très attendu en hommage à Jeanne et aux Orléanais. Le premier invité fut comme il se devait le maréchal Foch, auréolé des lauriers de la victoire sur les Allemands, qu'il avait boutés hors de France comme Jeanne avait bouté les Anglais hors de la ville. Jeanne ayant été canonisée quelques jours plus tard, le 16 mai 1920, sa fête fut déclarée nationale au mois de juillet suivant. Depuis lors, et à l'exception de l'année 1932, où la France en deuil pleurait l'assassinat du président de la République Gaston Doumer, ainsi que des années noires de l'Occupation allemande, les plus grands noms de la politique se sont succédé sur les tréteaux orléanais. Au premier rang d'entre eux, les présidents de la Troisième, Gaston Doumergue en 1929, Albert Lebrun en 1939, de la Quatrième, Vincent Auriol en 1947, puis de la Cinquième République, le général de Gaulle en 1959, puis Valéry Giscard d'Estaing en 1979, François Mitterrand en 1982 et 1989, et enfin Jacques Chirac en 1996 ont sacrifié au rituel orléanais, malheureusement interrompu par leurs successeurs. Les ministres furent plus nombreux encore, depuis Laurent Bonneval,

garde des Sceaux, en 1921, jusqu'à Édouard Philippe, Premier ministre, en 2018. Ce dernier avait été précédé par plusieurs chefs de gouvernement de la Cinquième, et non des moindres, Michel Debré en 1960, Georges Pompidou en 1963, et Michel Rocard en 1990. Les présidents de l'Assemblée nationale, tels André Le Troquer en 1957, Jacques Chaban-Delmas en 1962, Jean-Louis Debré en 2005, ceux de la seconde chambre, tel Gaston Monnerville en 1952, Alain Poher en 1971 et Christian Poncelet en 2004, ont eu aussi l'honneur de présider les Fêtes Johanniques. Reflet parmi d'autres du machisme de notre microcosme politique, seules quinze femmes ont connu ce privilège, à commencer par Anne-Aymone Giscard d'Estaing, invitée en 1975 en tant qu'épouse du président de la République, puis la journaliste Michèle Cotta en 1983, Ségolène Royal en 1998, ou encore Bernadette Chirac qui représentait elle aussi son mari en 2003.

Avec un tel « casting », et en dépit du caractère très conventionnel du rituel « johannique », il est évident que les discours de ces personnalités méritent toute l'attention de ceux qui s'intéressent non seulement à l'histoire orléanaise, mais aussi à la grande histoire politique de la France. Il n'est pas anecdotique par exemple de constater que le général de Gaulle soit venu s'exprimer à Orléans quelques mois à peine après son accession au pouvoir, comme pour légitimer sa présidence aux sources d'un mythe majeur de notre histoire, auquel il s'était maintes fois référé. Et il n'est pas indifférent que Michel Rocard, Jacques Chirac ou Ségolène Royal aient consacré leurs discours des années 90 à souligner l'identité républicaine de l'histoire johannique afin de rejeter l'instrumentalisation de Jeanne par le Front national, alors en pleine captation d'héritage.

Ces exemples marquants illustrent tout l'intérêt historique de ce recueil de discours, savamment et finement commenté par Pierre Allorant et Yann Rigolet, l'un grand spécialiste de la vie politique orléanaise et l'autre de la mythologie johannique. On y trouvera de grands morceaux d'éloquence politique ou littéraire, de Michel Debré en 1960 à François Mitterrand, en passant par André Malraux ou Alain Decaux. On y trouvera surtout le fil conducteur de notre archéologie mémorielle, soubassement indispensable de notre histoire républicaine.

Jean Garrigues. Professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Orléans, président du CHPP.





Image publicitaire, chromo de « l'entrée de Jeanne d'Arc et de ses adhérents à Chinon », vers 1900. Collection Jacqueline Allorant-Jozon.



Carte postale ancienne « Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Musique de l'École d'Artillerie et Bannière de Jeanne d'Arc »,  
Collection Jacqueline Allorant-Jozon.





« **Nous avons un secret, c'est d'avoir commencé il y a cinq cents ans** ».

C'est en ces termes qu'en 1970, le maire de la ville, Roger Secrétain, définissait à son invité, le maire de Bordeaux et président de l'Assemblée nationale Jacques Chaban-Delmas, la fidélité d'Orléans à Jeanne d'Arc. Une fidélité non usurpée quand on sait qu'Orléans est un lieu de mémoire privilégié où le souvenir de La Pucelle n'a cessé d'être entretenu à travers les siècles, sous la forme des fêtes annuelles du 8 mai, jour anniversaire de la levée du siège d'Orléans, signe et symbole de la libération de la ville par l'héroïne. Bien que Jeanne d'Arc n'ait séjourné que neuf jours à Orléans, du 29 avril au 8 mai 1429, voilà bientôt 591 ans, en 2020, que la ville la fête presque sans interruption, à l'exception des guerres et des malheurs des temps, telle la pandémie de coronavirus qui causera cette année le report des fêtes en fin d'été. Le caractère original de cette commémoration et sa permanence reposent sur cet attachement particulier et durable des Orléanais envers celle qu'ils n'ont jamais cessé de considérer comme leur protectrice après avoir été leur libératrice.

### **Aux origines : Orléans, une citadelle assiégée.**

En 1428, le conflit qui oppose Français et Anglais dure depuis plus de 90 ans. Le royaume de France, divisé, s'enlise dans une guerre interminable. D'un côté, au sud de la Loire, Charles VII, ironiquement appelé : « Le roi de Bourges », règne sur les provinces qui lui sont restées fidèles. De l'autre, à l'ouest et au sud, s'étendent les territoires aux mains des envahisseurs anglais. À l'est, enfin, se trouvent les troupes commandées par leurs alliés bourguignons. Dans ce contexte troublé, la ville d'Orléans constitue une place à forte valeur symbolique, un ultime bastion de résistance à l'invasion totale du royaume. En effet, Orléans représente pour les Anglais l'ultime verrou à faire sauter pour parachever leur conquête ; le pont de la Loire, point stratégique du site, donne un accès direct au Berry et au Centre. Le 24 octobre, les Anglais se rendent maîtres du Fort des Tourelles qui, avec la bastille des Augustins, commande l'entrée méridionale du pont. Au début de l'année 1429, à l'initiative

du comte de Salisbury, ils encerclent totalement la ville avec neuf bastilles bâties d'est en ouest pour renforcer leurs défenses. Le siège d'Orléans, qui va durer 190 jours, vient de débiter. Dans ces heures difficiles où la ville est prête à succomber, Jeanne d'Arc fait son apparition. Le 29 avril au soir, aidée du maître de la cité, Jean d'Orléans, et de ses troupes, elle bénéficie d'une diversion qui lui permet de forcer la bastille Saint-Loup, à l'est, de franchir la Loire, et de pénétrer par la porte Bourgogne dans la ville assiégée. En 9 jours, du 29 avril au 8 mai, Jeanne d'Arc va délivrer la ville et faire renaître l'espoir dans le cœur des Orléanais. Le 7 mai, au terme de longs combats décisifs, le fort des Tourelles est repris par Jeanne qui rentre victorieuse dans Orléans par le pont de nouveau accessible. Le lendemain, le dimanche 8 mai, l'armée se forme pour un ultime affrontement avec l'ennemi. Contre toute attente, après une heure de face à face, les Anglais renoncent et lèvent le siège de la ville.

### **Des premières célébrations de la levée du siège d'Orléans à sa 591<sup>e</sup> édition.**

Après la levée du siège d'Orléans, une procession à la cathédrale est aussitôt improvisée pour remercier de cette délivrance l'héroïne envoyée de Dieu. L'année suivante, cette action de grâce spontanée devient une procession ordonnée par Jean d'Orléans, plus tard comte de Dunois. Dès le 7 mai 1430, les cloches sonnent à la cathédrale Sainte-Croix et à l'église Saint-Aignan ; des hérauts vont par la ville annoncer la procession du lendemain. Afin de l'accueillir, des estrades sont dressées aux endroits mêmes des combats de 1429. Le 8 mai au matin, le cortège prend forme. Il se compose des autorités civiles, douze procureurs portant chacun un cierge aux armes de la ville d'Orléans, des autorités religieuses, de l'évêque et du clergé portant quant à eux les châsses contenant les reliques des saints dont celles de Saint-Aignan et de Saint-Euverte, les protecteurs de la cité. Les habitants d'Orléans ferment le cortège. La procession quitte alors la ville et traverse la Loire pour se rendre aux Tourelles et aux Augustins. Elle revient ensuite dans la cité par le pont jusqu'à l'église Saint-Paul et se dirige vers la cathédrale Sainte-Croix où est célébrée une messe

solennelle accompagnée d'un sermon, qui se perpétuera sous la forme d'un panégyrique. Cette commémoration est à l'origine de la fête civile et religieuse de la « Délivrance d'Orléans ». Dès lors, chaque année, à la même date, en l'honneur de Jeanne et en souvenir de cette grande victoire qu'elle permit, la ville d'Orléans reprend ce cérémonial des fêtes inauguré le jour de la levée du siège. Il se caractérise notamment par la remise et la restitution de l'étendard. Deux épisodes spectaculaires à forte portée symbolique, dont le format actuel a été défini en 2001. Ainsi, le 7 mai au soir, les autorités civiles en la personne du maire de la ville, détentrices de l'étendard de Jeanne d'Arc tout au long de l'année, le remettent à l'évêque et aux autorités religieuses après un discours solennel tenu par l'élu. Dans un processus inverse, l'étendard est ensuite restitué par l'évêque à l'issue des commémorations du 8 mai, en fin d'après-midi, devant le parvis de la cathédrale Sainte-Croix. Cette ferveur toute particulière d'une ville envers le souvenir de sa libératrice se traduit par le maintien de cette célébration depuis presque six siècles, un chiffre conséquent, en dépit de quelques périodes d'interruptions dues aux guerres, aux révolutions, et aux grandes crises politico-religieuses. En effet, on constate que seules 48 éclipses de la procession du 8 mai sont à décompter dont 10 pendant les guerres de Religion, 12 durant la Révolution Française, 10 sous la Monarchie de Juillet, 4 sous la II<sup>e</sup> République, 4 du fait de la Grande Guerre et 5 pendant la Seconde Guerre mondiale, soit au total, une défection qui se limite à 9 % des années écoulées depuis près de six siècles.

### **De la procession d'Ancien Régime aux Fêtes Johanniques du XX<sup>e</sup> siècle.**

Si à partir du canevas de base, procession et panégyrique, par lesquels la ville d'Orléans rejoue en quelque sorte moins sa délivrance que le soulagement ressenti par ses habitants, d'autres éléments se sont peu à peu greffés pour donner naissance aux Fêtes de Jeanne d'Arc que nous connaissons aujourd'hui. La procession, construite d'ailleurs sur le modèle des « entrées en ville », a connu un certain nombre de modifications. Si l'évêque est toujours à la place d'honneur en fin de cortège, les corporations d'artisans, qui faisaient le gros du cortège, ont été remplacées par des associations, à l'exception des juges et des professeurs de l'Université, qui défilent toujours en toge. Comme la célébration est à cheval sur la fête et sur la commémoration, diverses

formes de festivités ont fait leur apparition, puis ont disparu, en fonction des usages du temps : banquets républicains sous la Troisième République, majorettes sous la Quatrième. Se sont également effacés les jeux publics instaurés en 1803, les manifestations sportives, les régates et tirs à l'arc maintenus régulièrement jusqu'en 1913. L'hommage des provinces françaises à Jeanne d'Arc, instauré en 1929, et la naissance des jumelages, commencés en 1946 avec la ville écossaise de Dundee, constituent de nouveaux temps forts des festivités, où le souvenir de Jeanne, associé à la joyeuse entrée des non-orléanais dans la ville et à la culture des amitiés étrangères, devient éminemment fédérateur. Avant la Grande Guerre, le cortège s'enrichit d'un défilé militaire, et par la même occasion la coutume s'instaure d'inviter une notabilité civile, qui fait un discours laïc à côté du panégyrique.

### **L'Union sacrée et le bâton de maréchal de l'invité d'honneur.**

Cette présence d'un invité civil est connue depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, mais elle reste sporadique jusqu'à sa fixation durable en 1920 où un invité d'honneur extérieur à la ville va présider les festivités et prononcer un discours attendu autour de Jeanne d'Arc. Le maréchal Foch, généralissime de la Victoire, choisi par le maire Albert Laville, inaugure cette tradition dans un contexte d'euphorie et de rémanence de l'Union sacrée. En 1921, le ministre de la Justice, Laurent Bonnevay, la pérennise aux côtés du cardinal Granito di Belmonte, représentant officiel du pape Benoît XV. Ces festivités prennent ici une dimension unique et une symbolique toute particulière : Jeanne d'Arc a été canonisée le 16 mai 1920 et sa fête nationale et républicaine, fête du Patriotisme, a été promulguée le 10 juillet par le président Paul Deschanel. Les cérémonies du Triduum à la cathédrale Sainte-Croix, en hommage à la nouvelle sainte, coïncident dès lors avec la commémoration traditionnelle et la première fête nationale de l'héroïne dont l'article 2 de la loi précise que : « Cette fête aura lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de délivrance d'Orléans », même si ce dimanche ne tombe que rarement un 8 mai. Après la canonisation, les Fêtes de Jeanne d'Arc, fêtes de la levée du siège d'Orléans, peuvent désormais être également appelées Fêtes Johanniques.

### **Un 8 mai tout en discours : Jeanne à l'union nationale.**

Entre 1920 et 2019, aux côtés des 94 « présidents » religieux, 99 invités, « président(e)s » civil(e)s se sont succédé aux festivités pour



Carte postale ancienne, « Souvenir d'Orléans. Jeanne d'Arc », Collection Jacqueline Allorant-Jozon.

un total de 83 discours prononcés : personnalités politiques, scientifiques, médiatiques ou littéraires dont 15 femmes pour un total de 17 éclipses sans invités civils. Des années particulières demeurent également suite à des désistements de dernière minute ou d'un choix non arrêté sur un invité. C'est le cas en 2017 après le forfait de Jean-Louis Borloo. En lieu et place, les 21 maires des communes d'Orléans Métropole, sur les 22 invités, sont réunis mais seul le maire Olivier Carré prononce un discours. En 2012, 3 allocutions se succéderont, celles de deux anciens maires, Jean-Louis Bernard et Jean-Pierre Sueur qui sont invités d'honneur et accompagnés de 6 anciennes « Jeanne » qui s'expriment elles aussi en groupe. La présence nouvelle du premier invité militaire, le général Michel Tognini, en 2019, fait encore une fois évoluer le schéma et l'organisation des festivités qui se renouvellent régulièrement au fil des siècles. Symbole de l'union de la population et des autorités civiles, militaires et religieuses, le 8 mai est aussi le point d'orgue des Fêtes de Jeanne d'Arc par le temps privilégié des discours consensuels qui sont consacrés à louer l'héroïne et son exemple. Cette journée débute par une messe solennelle célébrée dans la cathédrale qui regroupe près de 3 000 personnes. Un prélat, invité d'honneur de l'évêque, concélébre cette messe et prononce le célèbre panégyrique en l'honneur de Jeanne. Ce discours s'apparente à une homélie, rappelle l'histoire d'Orléans, le parcours significatif de l'héroïne et les valeurs de fidélité, de courage, de renoncement et d'abnégation qui la caractérisent et qui doivent permettre d'éclairer l'actualité et le monde contemporain.

### Paroles présidentielles.

L'après-midi, c'est au tour de l'invité civil de prononcer un discours sur l'actualité du souvenir de Jeanne d'Arc, avant la réponse apportée en écho par l'allocution du maire de la ville. Temps forts des festivités, ces discours toujours attendus et décryptés sont l'occasion d'un appel consensuel à l'unité nationale, au rassemblement, au besoin de justice et d'équité au gré du contexte et des bouleversements du monde. Paroxysme de ce temps particulier où la foule incarne la cohésion mise en valeur par les discours, la coutume s'est établie que les présidents de la République nouvellement élus soient invités à assister au moins une fois au cours de leur mandat aux Fêtes de Jeanne d'Arc pour rappeler l'appartenance de l'héroïne au panthéon des figures nationales et vanter son exemple comme une référence clé de la solidarité et de la réconciliation des Français face aux défis du siècle. Ainsi, après Patrice de Mac Mahon en 1876, Sadi Carnot en 1891, Gaston Doumergue en 1929, Albert Lebrun en 1939 et Vincent Auriol en 1947, la V<sup>e</sup> République institutionnalise et régularise cette venue, l'année suivant le début du mandat, avec l'invitation de sept présidents, pratique initiée par le général de Gaulle en 1959, suivi de Valéry Giscard d'Estaing en 1979, de François Mitterrand en 1982 et 1989 puis de Jacques Chirac en 1996, son épouse Bernadette le représentant officiellement en 2003.

Comment ne pas relever que l'établissement du quinquennat a coïncidé avec la rupture de cette tradition ? Ni Nicolas Sarkozy, ni François

Hollande n'ont répondu favorablement aux invitations officielles de la municipalité, comme si l'abandon du « temps long » présidentiel du septennat les dissuadait de prendre à leur compte l'héritage mémoriel de fêtes bientôt fortes de six cents ans d'existence.

### **Les invités du maire.**

Depuis 1920, parmi les 99 invités civils depuis le maréchal Foch, du fait de l'interruption due à l'Occupation, et à l'annulation des fêtes en 1932 sous le coup du deuil national lié à l'assassinat du président Paul Doumer, il est possible de dresser une typologie de ce siècle d'invités aux Fêtes de Jeanne d'Arc, même s'il entre une forte part de contingence, d'annulation de dernière minute, de rencontre de hasard.

Les invités « civils » le sont par distinction avec les invités religieux, évêques et archevêques ou encore nonces, même si M<sup>gr</sup> Baudrillard l'a été en tant qu'académicien en 1936 en plein Front populaire. Les autres vedettes de ces fêtes sont les évêques successifs de la ville, leurs invités religieux, et, à compter de 1912, puis annuellement de 1948, les jeunes filles chargées d'incarner La Pucelle d'Orléans, souvent filles de notables catholiques orléanais au XX<sup>e</sup> siècle (Soulas, Loddé, Lemaignen, Pagot).

Le premier invité civil est ainsi un maréchal de la Grande Guerre, le généralissime des Alliés, et quatre généraux ont à leur tour présidé les Fêtes Johanniques, en y exceptant de Gaulle dont les fonctions politiques surpassent le grade militaire : le général Gouraud, grand soldat colonial et membre du conseil de guerre en 1923, Ganneval représentant le président Coty en mai 1958, Alain de Boissieu, gendre du général de Gaulle et Grand chancelier de la Légion d'honneur, en 1981, enfin le général Ract-Madoux, chef d'état-major des armées, en 2013.

### **En marche vers la parité.**

Seules 15 femmes ont été invitées (16 %), mais un rattrapage a été entrepris, singulièrement entre 1994 et 2008 où elles ont été 10 sur les 15 invités de Jean-Pierre Sueur puis de Serge Grouard. La première bénéficiaire a été Anne-Aymone Giscard d'Estaing, invitée en tant qu'épouse du président de la République en exercice par René Thinat en 1975. C'est donc Jacques Douffiagues qui innove en 1983 en invitant Michèle Cotta, brillante journaliste et présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, et qui récidive en invitant l'une de ses col-

lègues ministres du gouvernement de cohabitation, Michèle Barzach, ministre de la Santé, en 1987. Ironie de l'histoire, son exécutrice en politique, Bernadette Chirac, sera également invitée officielle en 2003 après la réélection de son époux dans des conditions inédites en 2002. Entretemps, l'historienne Régine Pernoud, fondatrice du Centre Jeanne d'Arc, est naturellement conviée en 1994, puis successivement quatre femmes, la première du secteur caritatif, Geneviève Anthonioz-de Gaulle en 1997, les trois autres politiques : Ségolène Royal, Élisabeth Guigou et Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen. Serge Grouard suit l'exemple tracé par Jean-Pierre Sueur en invitant l'astronaute Claudie Haignerée en 2002, la ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie en 2006, l'académicienne Hélène Carrère d'Encausse en 2007 et la garde des Sceaux Rachida Dati en 2008. Enfin Olivier Carré renoue avec cette politique de rattrapage paritaire en 2015 avec la journaliste Audrey Pulvar et Evelyne Hood en 2019, première citoyenne d'honneur de la ville et représentante des 11 villes jumelées invitées des festivités.

### **Les paladins de Jeanne.**

Seconds personnages de l'État, les présidents du Sénat ont dû paradoxalement attendre la Cinquième République présidentiale pour être conviés à cet honneur, après que Gaston Monnerville, président du Conseil de la République sous la « mal aimée », la IV<sup>e</sup>, a montré la voie en 1952, invité par René Dhiver : Alain Poher en 1971, Christian Poncelet en 2004. Les présidents de l'Assemblée nationale ont également été à la fête : Schneiter a ouvert le bal en 1955 puis André Le Troquer en 1957, tous deux invités par le socialiste Pierre Ségelle, suivis par Jacques Chaban-Delmas en 1962, puis par Jean-Louis Debré en 2005.

Les présidents du Parlement européen ont été conviés avant même l'élection directe de cette assemblée au suffrage universel avec Walter Behrendt en 1972 puis Emilio Colombo en 1977, tous deux invités par le radical René Thinat, qui a accentué le trait en intercalant en 1973 Sven Stray, président du mouvement européen. Michel Barnier, commissaire européen, a été le premier invité du mandat de Serge Grouard en 2001. Les ministres occupent sans conteste la plus grande place au sein de la cohorte des 99 invités civils officiels, en premier lieu Laurent Bonneval, garde des Sceaux, en 1921, le dernier en date étant Édouard Philippe, Premier ministre, en 2018.